

**SYCOSERP**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL**  
**Séance du 21 septembre 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-et-un septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 15 septembre 2020, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Daniel ARTAUD

**Présents:** Daniel ARTAUD, Alain CAU, Roselyne CUSSOL, Charles DAFFIS, Jean-Claude DEGA, Jean DOUSSAIN, Gilles FAVAREL, David GARDELLE, Richard PETITALOT, Jacques SERVAT, Alain SOULE, Alain TOUZET, André VIDAL

**Absents :**

**Représentés:** Gilbert ANGELINA, Roselyne ARTIGUES, Laurent BOUTET, Ginette BUSCA, Christian CARRERE, Régis ESPES, Pierre PARIS

**Excusés:** Nathalie AURIAC, Frédéric BONNEL

**Secrétaire de séance:** Alain SOULE

---

Monsieur le Président ouvre la séance à 14h30. Après avoir vérifié que le quorum est atteint, Monsieur le Président fait appel aux différentes candidatures au poste de secrétaire de séance, Mr Alain SOULE seul candidat, est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

● **VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2020**

Le Président demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du Conseil Syndical du 14 septembre 2020.

**Les membres du Conseil Syndical valident le procès-verbal à l'unanimité.**

**AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL**

● **DEMANDE DE SUBVENTION - APPEL A PROJET 2021-2024 "RESTAURATION DES ZONES HUMIDES" - DE 2020 056**

Monsieur le Président expose au conseil syndical, l'opportunité de répondre à l'appel à projets 2021-2024 concernant la restauration des zones humides, lancé par l'Entente pour l'Eau du bassin Adour-Garonne en début d'année 2020 (Etat, Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, Comité de bassin et Agence de l'Eau Adour-Garonne, en partenariat avec la région Auvergne Rhône-Alpes et l'Office Français de la Biodiversité-OFB).

Cet appel à projets (AAP) a pour objectif d'accompagner des opérations ambitieuses visant la préservation et la restauration des fonctionnalités des zones humides de tête de bassin versant dans une logique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Le SYCOSERP a souhaité travailler sur cette thématique en accueillant une stagiaire en Master 1 Sciences de l'eau du 16 mars au 14 août 2020 pour soutenir l'agent du syndicat en charge de la thématique « biodiversité ». Un travail d'analyse et de synthèse sur les zones humides en lien avec les bassins versants du Salat et du Volp a ainsi été réalisé et a permis de franchir la première étape de l'AAP, la note d'intention, qui comportait 11 sites de zones humides potentiellement restaurables.

Cette note déposée le 31 mai 2020 a été retenue sans réserve par l'Entente pour l'eau permettant ainsi un dépôt de projet définitif au 30 septembre 2020, avec des recommandations générales à respecter.

Monsieur le Président, faisant suite à la présentation du projet définitif intégrant cinq sites, propose au conseil de déposer ce projet dont le plan de financement prévisionnel est précisé comme suit :

Plan de financement sur 3 ans (2021-2024) :

Partenaires	Taux	Montant (HT)
Entente pour l'Eau	80 %	253 120 €
SYCOSERP	20 %	63 280 €
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>316 400 €</b>

**Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 ; Refus : 0**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17h30**